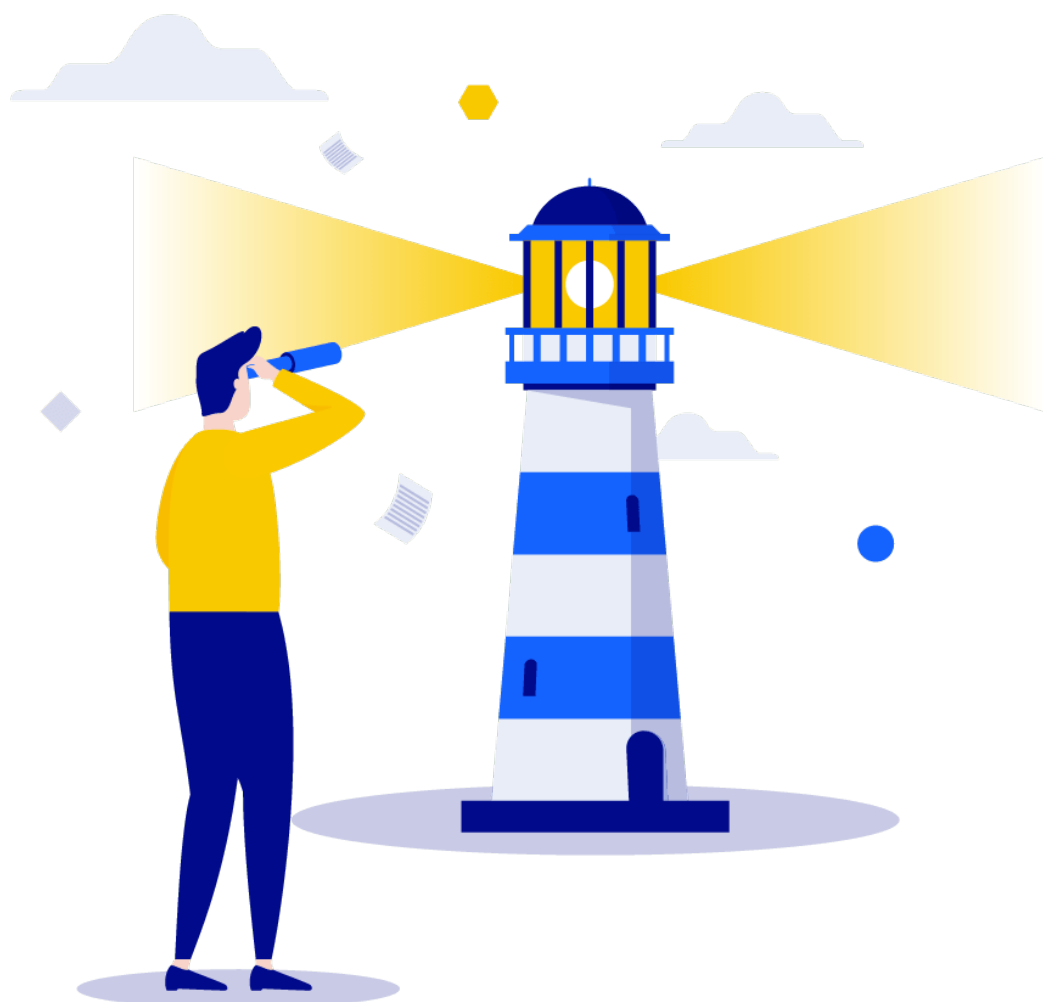


Lettre de L'OBSERVATOIRE



LES PERSONNES ÂGÉES

Seniors, jeunes retraités, personnes âgées, grand âge, ... ces publics sont au cœur de l'action communale et d'une politique sociale locale.

Qu'en est-il des conditions de vie des personnes âgées sur le territoire ? Quelles sont les projections pour l'évolution de ce public dans les années à venir ?

Cette lettre dresse un panorama de la situation des seniors et de leurs proches.

Ce qu'il faut retenir de la CC du Haut-Béarn



11 473

personnes âgées
de 60 ans ou plus

36%

de la population a
60 ans ou plus

3 041

actifs de 55-64 ans

57%

de la population de
55-64 ans est active

1 509

personnes âgées de 75 ans ou
plus vivent seules à domicile

39%

des personnes âgées de 75 ans
ou plus à domicile vivent seules

+740

personnes âgées de 60 ans
ou plus entre 2026 et 2032

4

personnes aidantes pour
une personne à aider

1 530

personnes pauvres vivant dans
un ménage dont le référent est
âgé de 60 ans ou plus

10%

taux de pauvreté des ménages
dont le référent a 60-74 ans

1 107€

niveau de vie mensuel du 1er
décile (personnes vivant dans
un ménage dont le référent est
âgé de 75 ans ou plus)

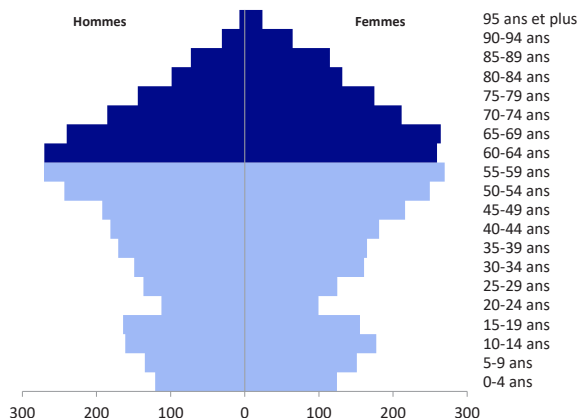
12%

taux de pauvreté des ménages
dont le référent a 75 ans ou plus

Nombre et part de personnes âgées

La pyramide des âges

Source : Insee, RP 2022



En 2022, 36% de la population recensée dans la CC du Haut-Béarn est âgée de 60 ans et plus, soit 11 470 personnes.

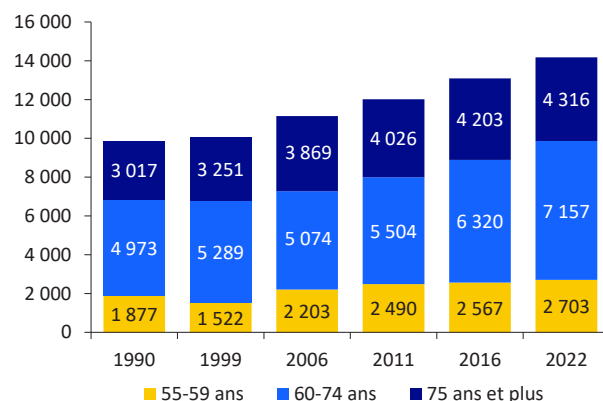
Pour comparaison, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 32% de la population des Pyrénées-Atlantiques et 27% de celle de la France hexagonale.

Parmi ces 11 470 personnes âgées, près de 7 160 ont entre 60 et 74 ans et environ 4 320 ont 75 ans ou plus. Ainsi, les personnes âgées de 60-74 ans représentent 22% de la population totale et celles de 75 ans et plus, 14%.

Par ailleurs, on compte 0,5 personne de moins de 20 ans pour une personne de 60 ans et plus. Cet indice de vieillissement est inférieur à celui du département (0,6) et de la France hexagonale (0,9). La CC du Haut-Béarn est donc un territoire relativement âgé.

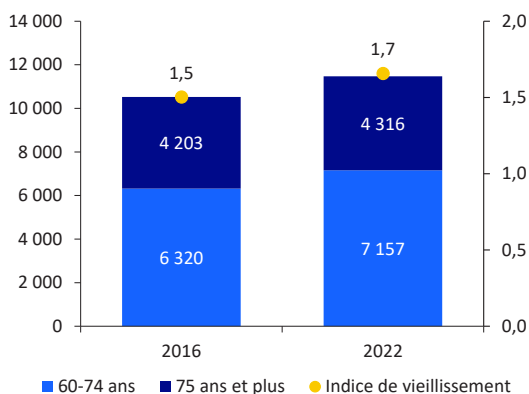
L'évolution de la population âgée de 55 ans et plus depuis 1990

Source : Insee, RP



L'évolution récente de l'indice de vieillissement

Source : Insee, RP



Entre 2016 et 2022, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté : +9%, soit +950 personnes âgées. Dans le détail par âge, les 60-74 ans ont augmenté de 13% (+840 personnes) et les 75 ans et plus de 3% (+110 personnes).

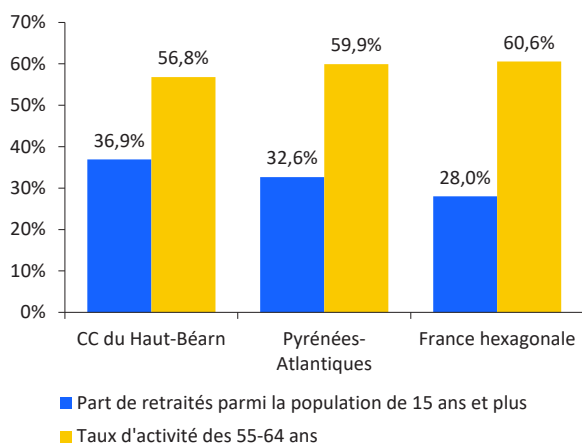
Pour comparaison, l'évolution des personnes âgées de 60 ans et plus a été de +12% dans le département et de +9% en France hexagonale.

Enfin, on compte 1,7 personne de 60-74 ans pour une personne de 75 ans et plus dans la CC du Haut-Béarn. Cet indice de vieillissement est plus élevé que celui observé dans le département (1,6) et identique à celui de la France hexagonale.

Seniors actifs et retraités

La part des retraités et le taux d'activité des 55-64 ans

Source : Insee, RP 2022



En 2022, les retraités représentent 37% de la population de 15 ans et plus de la CC du Haut-Béarn, soit 10 250 personnes. Cette part est plus élevée que les moyennes départementale (33%) et hexagonale (28%).

Par ailleurs, on compte 3 040 actifs parmi les 55-64 ans dans la CC du Haut-Béarn, soit un taux d'activité de 57%. Ce taux est inférieur à celui observé dans le département (60%) et en France hexagonale (61%).

Perspectives de vieillesse

Selon les projections réalisées par le Compas, dans la CC du Haut-Béarn, il est prévu entre 2026 et 2032 une hausse de 6% des personnes âgées de 60 ans et plus, soit 740 personnes âgées supplémentaires.

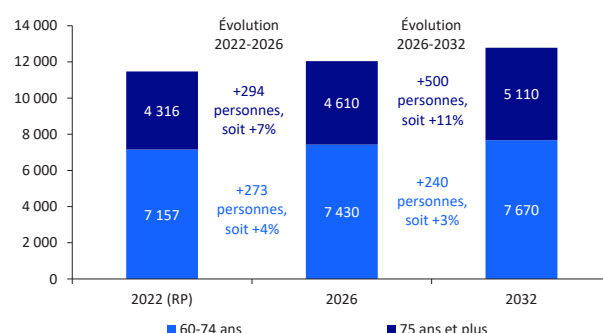
Dans le détail par tranche d'âge, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans devrait augmenter de 3% (+240 personnes âgées) et celui des 75 ans et plus de 11% (+500 personnes âgées).

En 2032, la population âgée de 60 et plus pourrait représenter 41% de la population de la CC du Haut-Béarn, contre 38% en 2026. 24% de la population serait âgée de 60-74 ans et 16% serait âgée de 75 ans et plus.

Le passage de la génération des « papys boomers », situés aujourd'hui entre la fin d'une activité professionnelle et les premières années de retraite, impacte fortement les effectifs des seniors dans le territoire et à moyen terme le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie.

Une projection de la population âgée entre 2026 et 2032

Source : Insee, RP et estimations © Compas



Professionnel·le·s de santé

La présence de professionnel·le·s de santé sur le territoire

Source : BPE (base permanente des équipements), 2024



13 pharmacies



31 médecins
généralistes



83
infirmier·ère·s



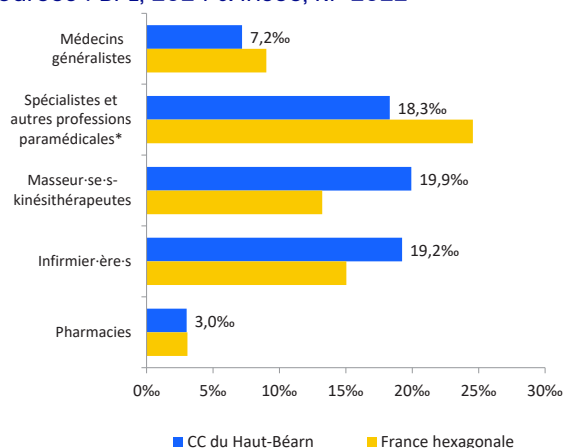
86 masseur·se·s-
kinésithérapeutes



79 médecins
spécialistes*

Le nombre de professionnel·le·s de santé pour 1 000 personnes de 75 ans et plus

Sources : BPE, 2024 & Insee, RP 2022



En 2024, au regard des densités observées en France hexagonale, dans la CC du Haut-Béarn la densité de médecins généralistes est moins élevée (7 médecins pour 1 000 âgées de 75 ans et plus contre 9‰) tout comme celle des spécialistes (18‰ contre 25‰).

20 masseur·se·s-kinésithérapeutes pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus sont présents dans le territoire et 19 infirmier·ère·s pour 1 000 personnes âgées.

Enfin, on dénombre 3 pharmacies pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus.

* spécialistes en cardiologie, dermatologie vénéréologie, gynécologie médicale, gynécologie obstétrique, gastro-entérologie hépatologie, psychiatrie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, pneumologie, radiodiagnostic et imagerie médicale, stomatologie, chirurgien·ne dentiste, sage-femme, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, audio prothésiste, ergothérapeute et psychomotricien·ne.

Personnes âgées vivant seules

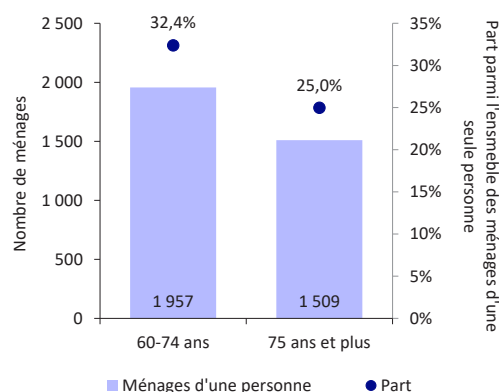
En 2022, la CC du Haut-Béarn compte 3 470 ménages composés d'une seule personne âgée de 60 ans ou plus, soit 57% des ménages d'une seule personne. Ce ratio est supérieur de sept points à la moyenne départementale et de 10 points à la moyenne hexagonale.

Dans le détail, 32% des ménages d'une seule personne sont composés d'une personne âgée de 60-74 ans (1 960 personnes) et 25% d'une personnes âgée de 75 ans et plus (1 510 personnes).

Pour comparaison, dans le département ces parts sont de 27% pour les 60-74 ans et de 24% pour les 75 ans et plus et respectivement de 26% et 21% en France hexagonale.

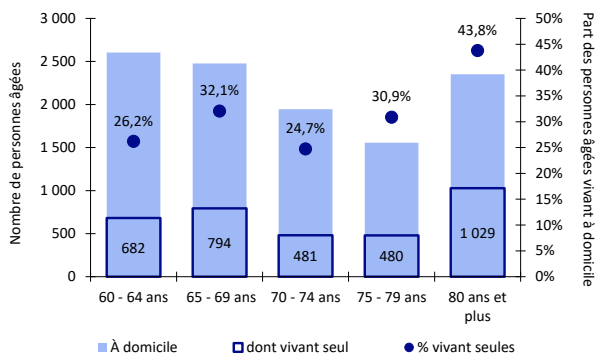
Les ménages composés d'une seule personne

Source : Insee, RP 2022



Les personnes âgées vivant seules à leur domicile

Source : Insee, RP 2022



Jusqu'à l'âge de 75 ans, les aînés résidant dans la CC du Haut-Béarn vivent très majoritairement à leur domicile (soit 7 030 personnes), quel que soit le sexe.

Après 75 ans, 91% des personnes âgées vivent encore chez elles (soit 3 910 personnes) et donc 9% vivent en établissement.

Cette proportion dépend de la présence de structures d'hébergement sur le territoire et à proximité, ainsi que de leur coût.

À partir de 75 ans, des différences en terme de lieu de vie sont à noter : sur la majorité des territoires, à âge égal, la part des femmes en établissement est plus élevée que celle des hommes.

Ce constat s'explique en grande partie par le fait que les hommes âgés vivent plus souvent en couple et peuvent ainsi bénéficier de l'aide du conjoint qui favorise leur maintien à domicile en cas de besoin.

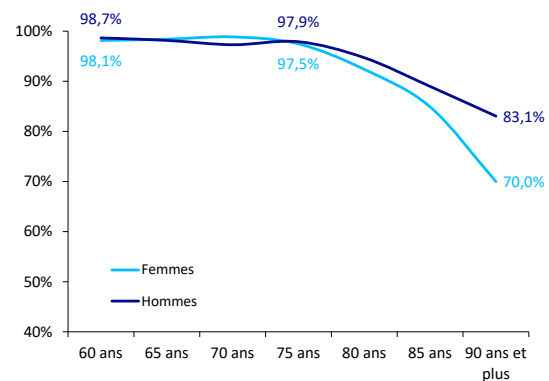
Parmi l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus (et non plus seulement les ménages d'une seule personne), la proportion de celles vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, tout comme au niveau national.

En 2022, 28% des personnes âgées de 60-74 ans vivent seules à leur domicile contre 39% de celles de 75 ans et plus. Cette part atteint 44% chez les 80 ans et plus.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, ces parts sont de 28% pour les 60-74 ans et de 42% pour les 75 ans et plus et en France hexagonale respectivement de 27% et 42%.

Les personnes âgées vivant à domicile selon l'âge et le sexe

Source : Insee, RP 2022



Dans la CC du Haut-Béarn, à 75 ans 98% des hommes et 97% des femmes vivent à leur domicile alors qu'à partir de 90 ans, 83% des hommes vivent encore chez eux contre 70% des femmes.

Ratio

aidants / aidée

Répondre aux besoins des personnes âgées du territoire, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes.

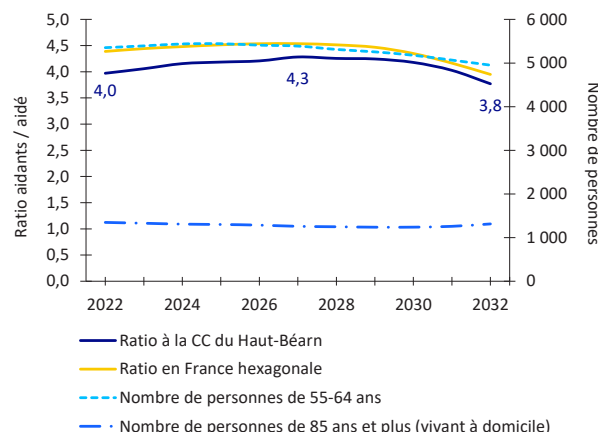
Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels), filles ou fils de, sont souvent âgés d'une soixantaine d'années. Cette génération, même si rien ne garantit sa proximité géographique aux personnes à aider, peut être considérée comme l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoin.

Le ratio aidants/aidée rapporte les 55-64 ans (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus vivant à domicile (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées).

En 2022 dans la CC du Haut-Béarn, ce ratio se situe à 4 aidants pour une personne à aider (4,4 pour la France hexagonale). Il ne sera que de 3,8 en 2032 selon les projections démographiques.

Une projection du ratio aidants / aidée à l'horizon 2032

Source : Insee, RP et estimations ©Compas



Même s'il ne se vérifie pas totalement dans la CC du Haut-Béarn, le constat d'une évolution à la baisse du ratio aidants/aidée au fil du temps, valable de façon globale en France hexagonale, invite les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Parallèlement, étant donné la baisse attendue de ce nombre d'aidants par personne à aider, la professionnalisation de cette aide, aujourd'hui informelle, devra se poursuivre.

Risque de pauvreté

chez les personnes âgées

Globalement, en 2021, le niveau de vie médian mensuel des personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans la CC du Haut-Béarn est inférieur à celui de la France hexagonale.

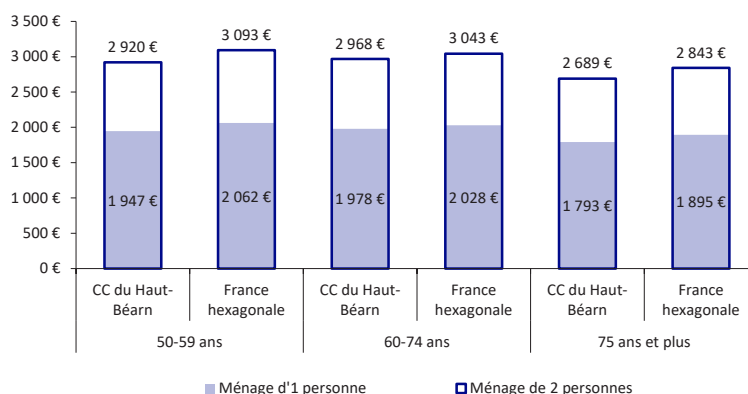
Au 31 décembre 2021, le niveau de vie médian au sein des ménages dont le référent est âgé de 60-74 ans est de 1 978€ (soit un revenu disponible de 1 978€ pour une personne vivant seule ou 2 968€ pour un couple) **et de 1 793€ pour celles vivant dans un ménage dont le référent est âgé de 75 ans et plus** (soit un revenu disponible de 1 793€ pour une personne vivant seule ou 2 689€ pour un couple).

Pour les ménages dont la personne de référence est âgée de 50-59 ans, le niveau de vie médian est de 1 947€ (soit un revenu disponible de 1 947€ si la personne vit seule et 2 920€ si elle vit en couple).

Fin 2021, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60-74 ans est inférieur de 50€ à celui observé au niveau national. Pour les 75 ans et plus il est inférieur de 102€.

Les revenus disponibles médians mensuels selon l'âge du référent du ménage

Source : Insee, Filosofi 2021



Comme au niveau national, dans la CC du Haut-Béarn, les revenus des « retraités les plus jeunes » (les 60-74 ans) sont plus élevés que ceux des 75 ans et plus.

La structure des ménages évolue avec l'âge : les premiers (60-74 ans) sont souvent composés de deux personnes, alors que les seconds (75 ans et plus) plus d'une fois sur deux sont composés de personnes seules.

La disparition du conjoint entraîne la plupart du temps une diminution significative des revenus de la personne restante qui peut être amenée à faire des choix budgétaires se répercutant indirectement sur ses relations sociales (diminution des déplacements, des loisirs, etc.).

Les différences de niveaux de vie entre ces deux générations sont également le reflet de parcours d'activité plus favorables et donc de niveaux de retraites plus élevés pour les générations des 60-74 ans au regard de celles qui les ont précédées. Une situation qui pourrait s'inverser dans les prochaines années.



La présentation des ressources des ménages selon les **niveaux de vie** prend en compte l'ensemble des ressources des ménages (y compris prestations sociales et impôts) et le nombre d'unités de consommation des ménages. Elle permet ainsi de tenir compte des diverses compositions des ménages et donc des économies d'échelle liées à la vie en groupe.

Par convention, le **nombre d'unités de consommation (UC)** d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Les niveaux de vie mensuels sont ordonnés par **déciles**, un décile représentant 10% de la population fiscale :

- le **1er décile** représente les 10% disposant du plus faible montant de revenus (10% de la population fiscale dispose de moins de ce montant de revenus) ;

(...)

- le 5ème décile (ou **la médiane**) partage la population fiscale en deux parties égales : 50% de la population disposent de plus et 50% disposent de moins ;

(...)

- le 9ème décile représente les 10% disposant du plus haut montant de revenus (seuls 10% de la population fiscale dispose de plus de ce montant de revenus).

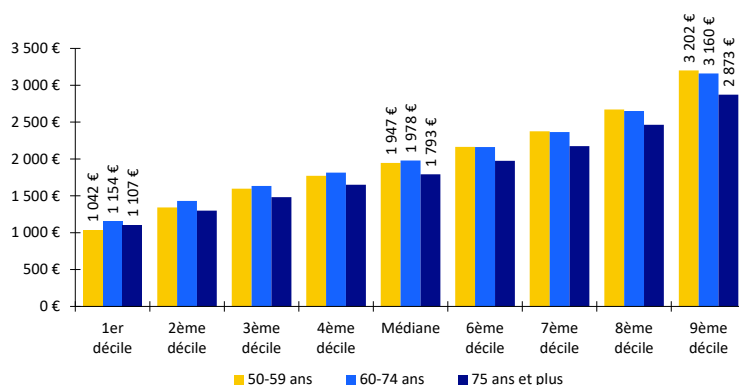
Le revenu disponible prend en compte l'ensemble des ressources des ménages sans tenir compte de la composition du ménage.

L'avenir des ressources des personnes âgées est incertain. Comparer les niveaux de vie des personnes âgées de 60-74 ans à ceux des seniors de demain (les 50-59 ans) permet d'anticiper la précarisation des personnes âgées.

Le niveau de ressources des futurs retraités les plus précaires de la CC du Haut-Béarn (1er décile des 50-59 ans) est de 1 042€. Il est inférieur à celui des ménages les plus précaires âgés de 60-74 ans (1 154€). **Sachant qu'arrivé l'âge de la retraite, la tendance des niveaux de ressources est à la baisse, on peut s'attendre à une précarité à venir chez une partie des aînés de la CC du Haut-Béarn**, ou au minimum un ralentissement de l'augmentation des niveaux de ressources des aînés au fil des générations.

Les niveaux de vie mensuels des ménages selon l'âge de la personne de référence du ménage

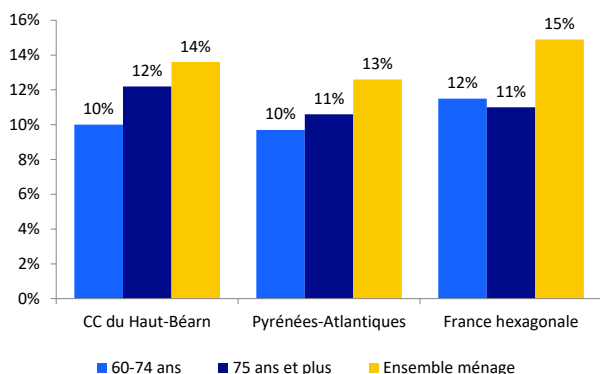
Source : Insee, Filosofi 2021



Notons par ailleurs que dans la CC du Haut-Béarn, **les 10% les plus pauvres, au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus, vivent avec moins de 1 107€ par mois en 2021.**

Les taux de pauvreté selon l'âge de la personne de référence du ménage

Source : Insee, Filosofi 2021



Le taux de pauvreté (à 60% du revenu médian) est de 14% dans la CC du Haut-Béarn en 2021, soit 4 150 personnes pauvres.

Pour les ménages âgés, le taux de pauvreté est moins élevé : 10% pour les ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans, soit environ 850 personnes pauvres et 12% pour les ménages de 75 ans et plus, soit environ 680 personnes pauvres.

En comparaison avec les Pyrénées-Atlantiques, le taux de pauvreté des 60-74 ans est identique alors que pour les plus âgés il est supérieur d'un point. Au regard de la France hexagonale, le taux de pauvreté des 60-74 ans est inférieur de deux points alors que pour les plus âgés il est supérieur d'un point.

Logement

des seniors

En 2022, 82% des ménages dont le référent est âgé de 65 ans ou plus sont propriétaires de leur logement dans la CC du Haut-Béarn, soit 4 400 ménages âgés (contre 73% et 10 880 ménages au total sur l'ensemble de la CC du Haut-Béarn).

Pour comparaison, la part des ménages de 65 ans et plus propriétaires de leur logement est supérieure à celle observée dans le département (78%) et en France hexagonale (76%).

Dans la CC du Haut-Béarn comme en tendance nationale, le patrimoine immobilier augmente avec l'âge : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus.

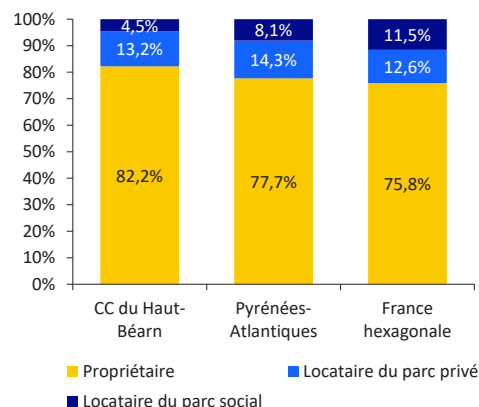
Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple.

Autant de ressources que les 950 aînés locataires de leur résidence principale dans la CC du Haut-Béarn ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité.

Quel que soit le statut d'occupation et le patrimoine disponible, se pose la question de l'aménagement du logement face au

La répartition des ménages, dont le référent est âgé de 65 ans et plus, selon le statut d'occupation du logement

Source : Insee, RP 2022

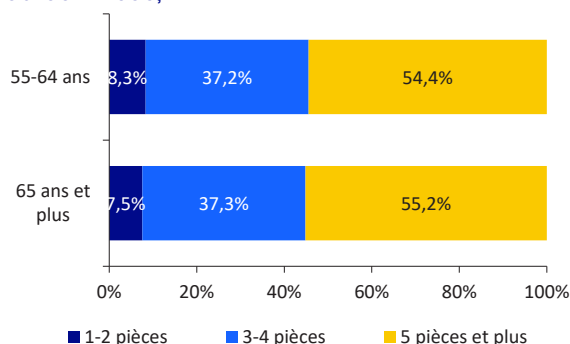


vieillesse, à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain ou de toilettes adaptés...) ; travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

Se pose également la question des parcours résidentiels des personnes âgées à travers le développement d'une offre de logements intermédiaires, le soutien à l'habitat partagé ou inter-générationnel, ...

La répartition des ménages selon la taille des logements et l'âge de la personne de référence

Source : Insee, RP 2022



Sur les 5 470 ménages de 65 ans et plus recensés en 2022, 8% vivent dans un logement de petite taille (1 à 2 pièces), 37% vivent dans un logement de 3-4 pièces et 55% vivent dans un grand logement (5 pièces et plus).

Les ménages dont le référent est âgé de 55-64 ans vivent moins souvent dans de grands logements : 8% de logements d'1 ou 2 pièces, 37% de logements de 3-4 pièces et 54% de logements de 5 pièces ou plus.

Dans le département, la part de ménages âgés vivant dans un grand logement est de 46% contre 40% en France hexagonale.

Quels enjeux ?

Souvent située au niveau national – avec le débat autour du financement des retraites – la question du vieillissement a un impact très fort au niveau local. Comment accueillir au mieux les personnes âgées ? Répondre à leurs besoins de façon adaptée ? De la culture aux loisirs, l'offre des services publics locaux en direction des sexagénaires doit s'adapter à leurs nouvelles pratiques, de moins en moins proches de celle de leurs aînés. Sans confondre pour autant troisième âge et nouvelle jeunesse, comme le montrent trop souvent les médias.

Mais il faut, en même temps, s'adapter aux besoins des plus âgés, en particulier en matière d'accueil et d'autonomie.

L'enjeu est énorme dans ce domaine : les effectifs du quatrième âge vont progresser dans de nombreuses communes au cours des prochaines décennies. Si rien n'est fait au plan local - et pas seulement communal - seuls les plus fortunés auront les moyens d'achever leur vie dans des conditions favorables. Les plus démunis devront se contenter d'une hypothétique entraide familiale, avec une génération suivante (les 45-65 ans) qui n'en aura pas toujours ni les moyens, ni le temps. La question n'est pas seulement financière. L'isolement des personnes âgées (à ne pas confondre avec le fait de vivre seul) ne se résume pas aux moyens. Le niveau local est sans doute le mieux à même de permettre à ceux qui n'ont pas ou plus de liens d'en tisser de nouveaux, notamment via les associations.

Aller plus loin :

Cette lettre de l'observatoire présente les données essentielles sur les personnes âgées. Elle peut être complétée par des données plus détaillées, sur les quartiers par exemple. Elle peut faire l'objet d'une analyse quantitative et qualitative (par le biais d'entretiens) plus approfondie. Les éléments recueillis peuvent servir de base à la mise en place d'un document d'information, qui peut lui-même être le support de débats sur la place des aînés dans le territoire, rassemblant différents acteurs en relation avec les personnes âgées et bien entendu ces dernières.

Rendez-vous dans votre espace Hublot : hublot.lecompas.fr

Sources : Insee, RP 1990-2022, Filosofi 2021, BPE 2024 et Projections ©Compas



contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



@Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires :

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.